

BUDGETS 2026

Synthèse

Éléments de contexte

Les BP 2026

Les budgets primitifs sont globalement conformes au D.O.B. Une variation néanmoins sur budget général en raison d'une recette surestimée lors du ROB pour la compétence eau pluviale, et de travaux sur la friche Lecat transférés du budget annexe développement économique vers le budget général.

Une variation également sur le budget annexe du développement économique en raison des derniers éléments relatifs aux prêts d'ARC.

Conformément aux articles L1612-2 et L1612-12 du code général des collectivités territoriales le **budget primitif 2026 ainsi que les taux de fiscalité directe locale doivent être votés au plus tard le 30 avril 2026 (année électorale).**

Le compte administratif 2025 doit, quant à lui, être présenté au plus tard le 30 juin 2026. Il fera donc l'objet cette année d'une présentation courant juin avec le budget supplémentaire qui reprendra l'affectation des résultats 2025.

LE BUDGET PRINCIPAL

LE BUDGET 2026

Le Budget principal 2026 en quelques chiffres

- Un **budget en diminution** : le **budget principal 2026** est proposé à **110 173 445,47 €**, contre **129 746 296,20€ en 2025 (BP+DM)** (*baisse liée à la non reprise des résultats de l'année 2025*)

Fonctionnement : 78 540 896,25 € - Investissement : 31 632 549,22 €

- Dépenses réelles de fonctionnement prévisionnelles : 74 707 818,25 €
- Recettes réelles de fonctionnement prévisionnelles : 78 447 696,25 €

- Dépenses réelles d'investissement : 31 039 349,22 €
 - *dont restes à réaliser 2025 : 0 €*
- Recettes réelles d'investissement : 27 299 471,22 €
 - *dont restes à réaliser 2025 : 0 €*

- **Dépenses d'équipement : 19 676 119,22 € (crédits nouveaux)**

- **Autofinancement** prévisionnel dégagé de la section de fonctionnement : **26 714 €**
- **Recours à l'emprunt : 10 658 127,87 €**. **Ce montant sera significativement réduit après l'affectation des résultats, la CAPSO n'empruntera que le strict nécessaire**

BP 2026

- Le budget 2026 voit son dynamisme atténué par le projet de loi de finances 2026 et les efforts demandés aux collectivités. La section de fonctionnement s'équilibre donc avant reprise des résultats à **78 540 896,25 €**, contre 87 865 823,81 € en 2025 (BP+DM et résultats 2024 inclus).
- En dépenses : les frais généraux sont de 11,07 M€ et la masse salariale à 30,73 M€ (évolution réglementaire, recrutements, augmentation de la cotisation CNRACL...)
- Les atténuations de produits (reversions aux communes) s'élèvent à 10,68 M€.
- En recettes : la hausse des bases de 1,5%, la stabilité de la fraction de TVA et les mesures du projet de loi de finances montrent une évolution qui n'est plus dynamique. De plus, les prélèvements attendus sur nos ressources fiscales ont été estimés à 2 M€ (967 K€ de compensation en moins liée à la révision des valeurs locatives de locaux industriels et 996 K€ de DCRTP). Ces éléments seront ajustés suite au vote de la loi de finances et à leur notification en juin prochain.
- La section d'investissement est proposée à **31 632 549,22 €** en 2026 (41 885 472,39 € en 2025) afin d'assurer la finalisation des opérations structurantes du mandat.

La section de fonctionnement

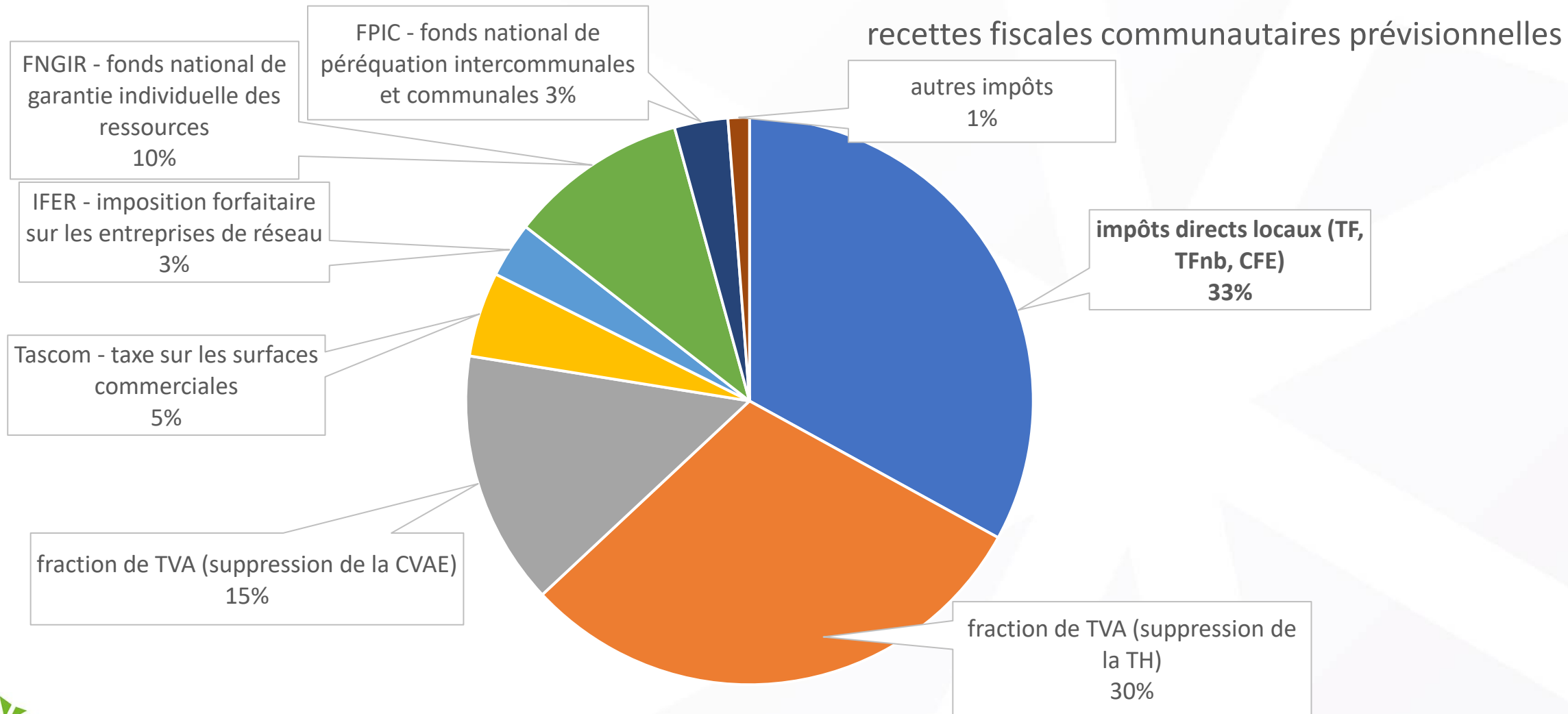
BP 2026

Évolution prévisionnelle des Dépenses Réelles de Fonctionnement : -1,8% par rapport au BP 2025

Les principaux postes	BP 2025 et DM	BP 2026	évolution
011 – charges à caractère général	11 210 380 €	11 074 179 €	- 1,2 %
012 – dépenses de personnel	30 200 000 €	30 730 000 €	+ 1,7 %
014 – atténuation de produits (dont AC et DSC)	11 101 761 €	10 683 684 €	- 3,7 %
65 – autres charges de gestion courante	22 267 572 €	21 179 955 €	- 4,8 %
Sous-total dépenses de gestion des services	74 779 713 €	73 667 818 €	- 1,4 %
66 – charges financières	1 030 000 €	770 000 €	+ - 25,2 %
67 – charges exceptionnelles	72 240 €	50 000 €	- 30,7 %
68 – dotations provisions semi-budgétaires	246 100 €	220 000 €	- 10,6 %
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	76 128 053 €	74 707 818 €	- 1,8 %
Opérations d'ordre	4 256 364 €	3 806 364 €	- 10,5 %
Virement à la section d'investissement	7 441 406 €	26 714 €	- 99,6 %
TOTAL	87 825 823 €	78 540 896 €	- 10,5 %

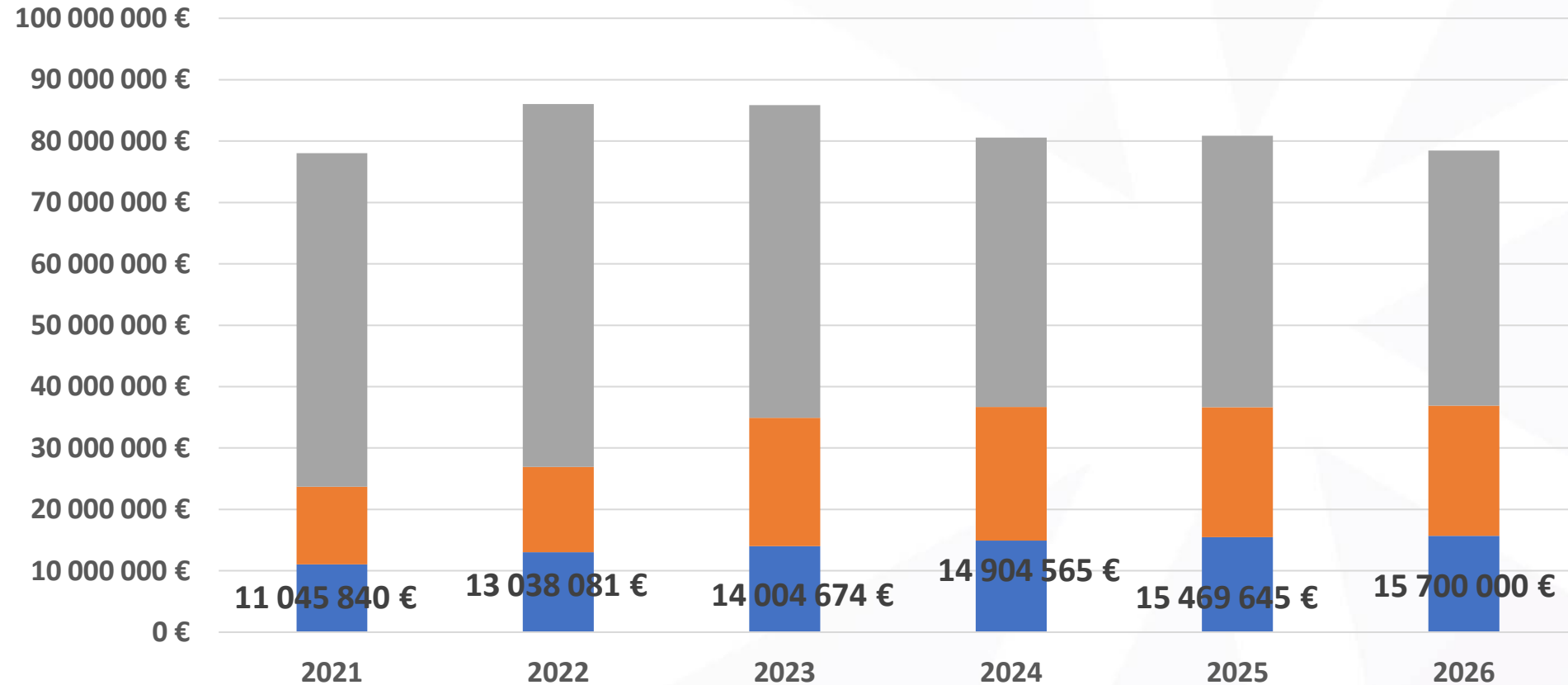


BP 2026 – recettes / chapitre 73 et 731 impôts et taxes : 47 575 578 €



Fiscalité directe locale : Une diminution de 2,4 M€ environ liée au prélèvement sur la compensation de la fiscalité des locaux industriels et au prélèvement sur la DCRTP malgré une revalorisation des bases (+1,5% attendu, dynamisme des bases inclus)

Un pouvoir de taux réduit : en 2026, le produit de la fiscalité directe locale ne représente que 20% des recettes réelles de fonctionnement (15,7 M€ sur 78,4 M€).



■ fiscalité directe locale TF, TFnb, CFE ■ fraction de TVA (ex-TH et CVAE) ■ autres recettes réelles de fonctionnement

BP 2026

Évolution estimée des Recettes Réelles de Fonctionnement : - 1,87% par rapport à 2025

Les principaux postes	BP 2025 et DM	BP 2026	évolution
013 – atténuation de charges	450 000 €	455 000 €	1,11%
70 – produits des services	9 916 788 €	10 402 715 €	4,90%
73 – impôts et taxes	29 016 020 €	27 975 578 €	-3,59%
731 – Fiscalité directe	19 049 324 €	19 600 000 €	2,89%
74 – dotations et participations	18 989 883 €	18 076 618 €	-4,81%
75 - autres produits de gestion courante	2 326 674 €	1 787 785 €	-23,16%
Sous-total recettes de gestion des services	79 748 689 €	78 297 696 €	-1,82%
76 – produits financiers	0 €	0 €	
77 – produits exceptionnels	123 100 €	50 000 €	-59,38%
78 – reprise provisions semi-budgétaire	69 665 €	100 000 €	43,54%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	79 941 454 €	78 447 696 €	-1,87%
Opérations d'ordre	269 923 €	93 200 €	-65,47%
Excédent reporté (002)	7 614 447 €	0 €	-100,00%
TOTAL	87 825 824 €	78 540 896 €	-10,52%

La section d'investissement : finalisation des opérations structurantes du mandat

BP 2026 – Dépenses 31 632 549 € (pas de report de 2025)

Les principaux postes	BP 2025 et DM	BP 2026
10226 – reversement taxe d'aménagement	300 000 €	250 000 €
16 – remboursement de dette en capital (hors 166)	3 900 000 €	3 695 000 €
166 – refinancement de dette	0 €	0 €
Dépenses d'équipement (20-204-21-23)	29 133 576 €	19 676 119 €
Opérations pour compte de tiers	7 083 136 €	7 408 230 €
Autres	98 837 €	10 000 €
Sous-total dépenses réelles d'investissement	40 515 549 €	31 039 349 €
Opérations d'ordre	1 369 923 €	593 200 €
Déficit reporté	1 459 034 €	
Total dépenses d'investissement	43 344 507 €	31 632 549 €

Les opérations pluriannuelles : *fonds de concours aux communes* et opérations : 14 745 508 €

Opérations gérées en APCP*	CP 2026	Recettes 2026
Fonds de concours 2021-2023	562 684 €	0 €
Fonds de concours 2023-2025	800 000 €	0 €
Moulin Manessier	451 880 €	228 822 €
Stratégie numérique	851 000 €	0 €
Politique Habitat	3 000 000€	500 000 €
Port fluvial	52 683 €	177 826 €
CIAP maison Ribot	48 137 €	174 975 €
Elaboration du PLUI-D	100 000 €	0 €
Création d'une réserve d'archives	186 740 €	295 238 €
Schéma cyclable	1 260 000 €	200 000 €
Rachats de maisons sinistrées (nouvelle APCP)	4 000 000 €	3 500 000 €
CRD St Jean Phase 1	300 000 €	0 €
Réhabilitation Crèche d'Arques	300 000 €	0 €
TOTAL	11 913 124 €	5 076 861 €

BP 2026 – Dépenses

D'autres **dépenses d'équipements (7 762 995 €)** sont programmées en 2026 :

- Investissements courants du patrimoine : 2,45 M€ dont voiries communautaires 974 K€, le remplacement du système de ventilation et de traitement de l'air de l'AREA pour 470 K€, l'installation de climatisations dans les crèches pour 98 K€, des travaux sur les aires de grand voyage pour 95 K€, ...
- Les réserves foncières : 910 K€, dont 265 K€ pour l'acquisition de la gare d'Arques et 645 K€ de provisions foncières, ...
- Les études pour le zonage sur la compétence pluviale pour 1M€ ,
- Le parc informatique/réseau (hors services communs) : 748 K€ et 324 K€ pour le service commun numérique mutualisé (communes)
- Plusieurs études (école de musique d'Arques, trafic sur le secteur gare, halle aux choux, piscine d'Arques, ...) : 389 K€
- Le financement des renouvellements d'investissements pour la DSP Aqualys : 152 K€
- Des études et travaux dans le cadre du projet d'auto-consommation collective : 550 K€
- Une subvention d'accompagnement au renouvellement des investissements de la Barcarolle pour 100 K€

BP 2026 – Dépenses

D'autres dépenses d'équipements suite :

- L'aménagement d'un parking à la friche Lecat : 120 K€
- L'achat de véhicules : 35 K€
- Et enfin en ouvertures de crédits en opérations sous mandats (mêmes montants en dépenses et en recettes) pour :
 - o la délégation des aides à la pierre (6,6 M€) pour le compte de l'Etat
 - o le Contrat Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT) pour le compte de l'ADEME (373 K€)
 - o Travaux sur le secteur Renan pour le compte de la Ville de Longuenesse (259 K€)

BP 2026 – Dépenses

Les autres dépenses réelles d'investissement :

- Le remboursement de la dette en capital (chapitre 16) : 3 695 000 €
- La taxe d'aménagement reversée aux communes (10226) : 250 000 €

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 593 200 €.

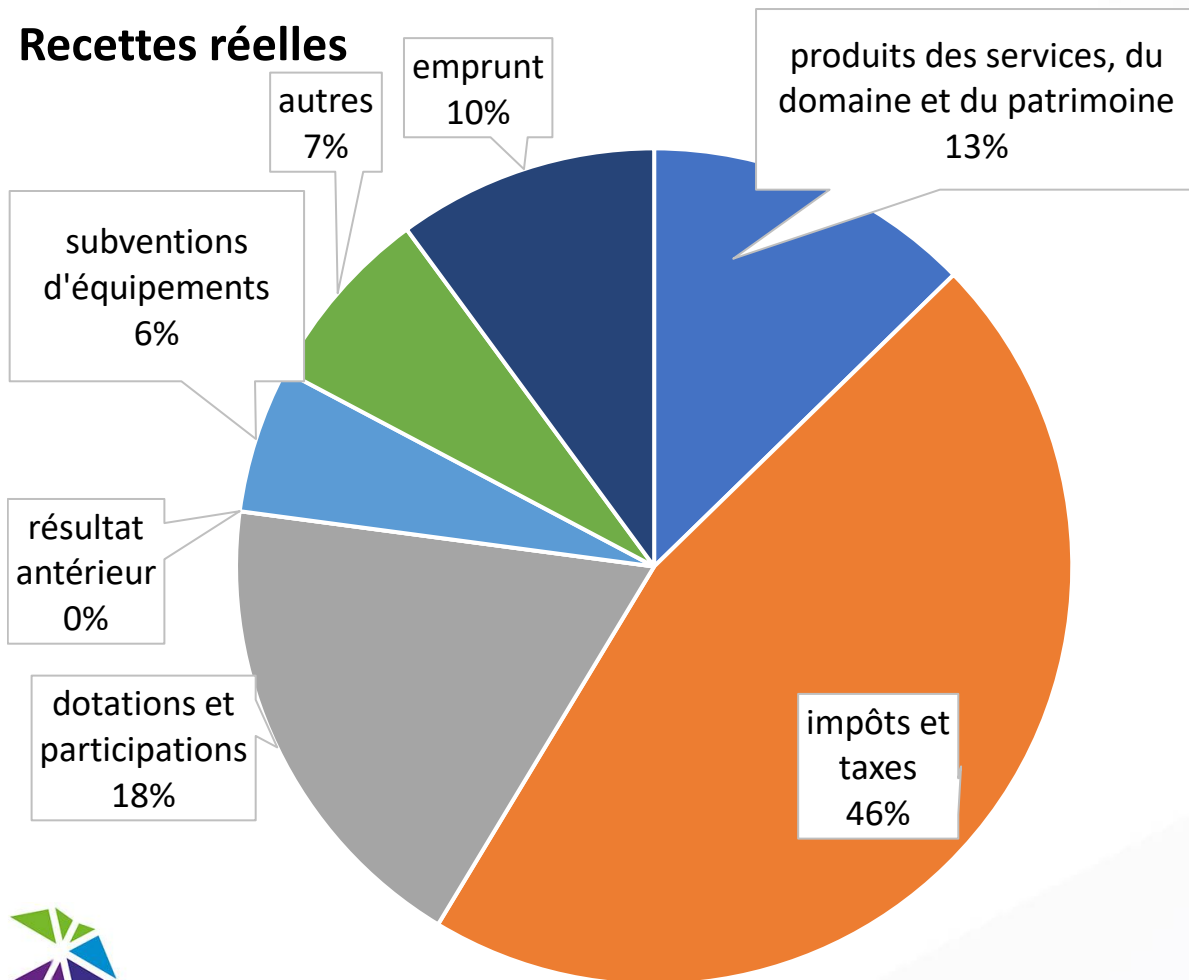
BP 2026 – Recettes, un emprunt d'équilibre à 10,6 M€ avant reprise des résultats

Les principaux postes	BP 2025 + DM	BP 2026
10 – dotations, fonds divers et réserves (dont 1068)	9 199 507 €	2 450 000 €
13 – subventions d'investissement	8 598 835 €	7 408 230 €
1641 – emprunts	5 000 000 €	10 658 127 €
27 – autres immobilisations financières	100 000 €	0 €
45 – opérations pour comptes de tiers	7 042 187 €	7 408 230 €
Autres recettes (dont produit des cessions)	606 208 €	794 957 €
sous-total recettes réelles d'investissement	30 546 736 €	27 299 470 €
<i>Opérations d'ordre</i>	5 356 364 €	4 306 364 €
<i>Autofinancement (virement du fonctionnement)</i>	7 441 407 €	26 714 €
Excédent reporté	0 €	0 €
TOTAL recettes d'investissement	41 891 376 €	31 632 548 €

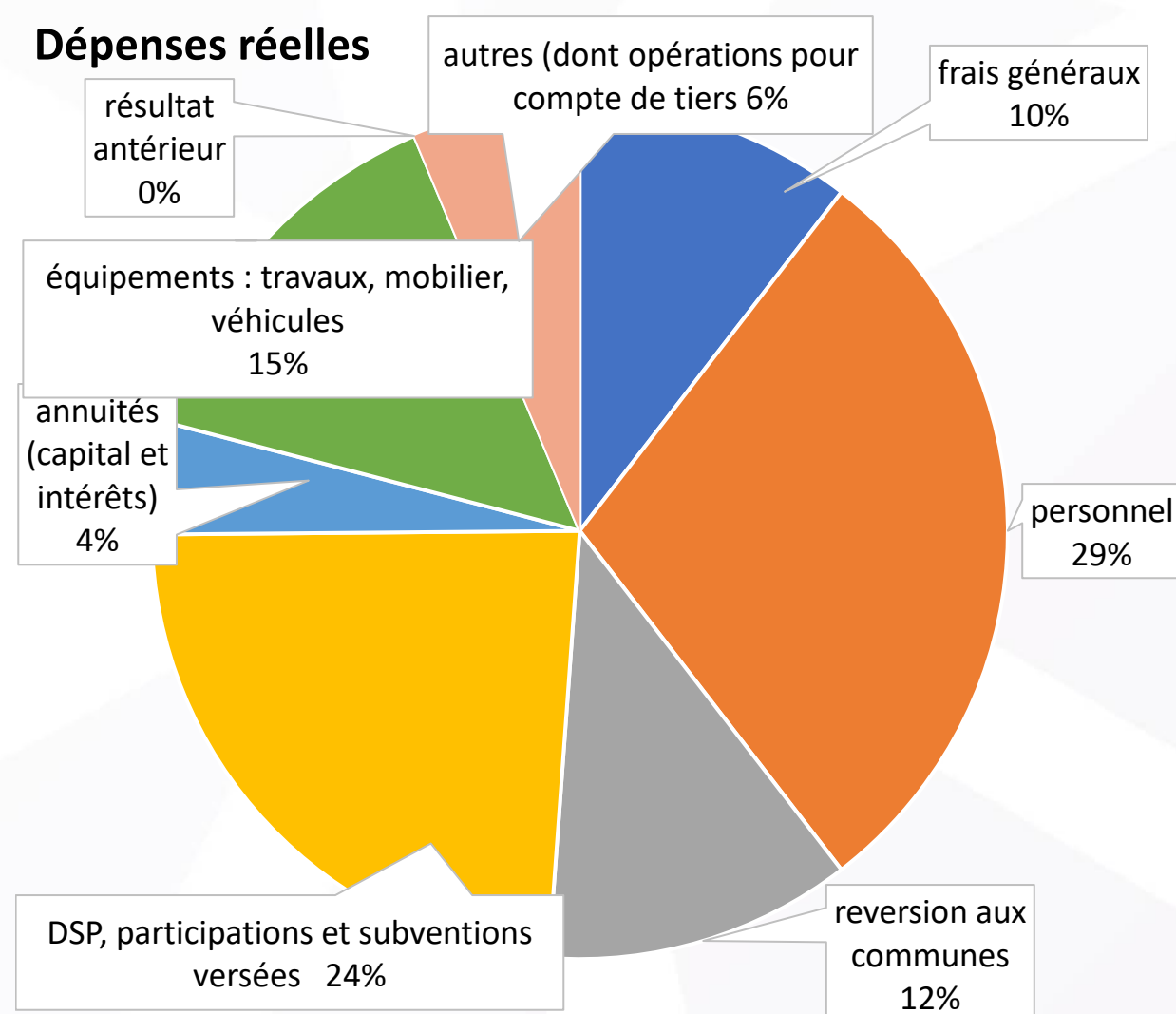
Synthèse par poste

Budget principal 2026 – dépenses et recettes réelles (fonctionnement et investissement) : 105 747 167 €

Recettes réelles



Dépenses réelles



LES BUDGETS ANNEXES

Développement économique

- **Le développement économique 2026 : 34 512 628 M€** (42 M€ en 2025).

Budget essentiellement géré en comptabilité de stocks (22,6 M€ d'écritures d'ordre en dépenses).

Le budget 2026 reprend l'émission d'un titre pour la créance à venir sur le prêt Arc France de 2022 pour un montant de 300 000 € suite à la procédure de redressement judiciaire en cours. Une provision est également prévue pour un montant de 220 000 € sur ce prêt (Ajustements par rapport au DOB).

Principaux projets 2025 : le Fonds Squin (2 781 K€), le grand chemin de Wizernes (407 K€), la zone de Fauquembergues (1 M€), mais aussi le lancement de nouvelles études (Parc Saint-Martin pour 120 K€) et acquisitions foncières au Lobel (850 K€). Sont également inscrites des dépenses au titre de l'ANRU (460 K€), le versement de subventions aux partenaires économiques (1,5 M€), et les aides d'investissement aux entreprises et aux agriculteurs (1 M€).

En recettes, les ventes de terrains aménagés sont estimées à 2,87M€.

Le stock de dette s'élève à 6,8 M€. En 2026, Un emprunt est prévu d'un montant de 3,2 M€ pour l'équilibre. Il sera probablement plus limité, mais 2 M€ seront sans doute nécessaires.

Budget 2026 : Développement économique

	CA 2024	CA 2025 prov	BP 2025 + DM	BP 2026
Dépenses de fonctionnement	14 681 021 €	16 660 241 €	22 437 939 €	15 134 882 €
<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>13 707 515 €</i>	<i>16 806 897 €</i>	<i>22 437 939 €</i>	<i>15 134 882 €</i>
Dépenses d'investissement	11 090 074 €	12 420 329 €	19 637 550 €	19 377 746 €
<i>Recettes d'investissement</i>	<i>8 059 955 €</i>	<i>11 694 624 €</i>	<i>19 637 550 €</i>	<i>19 377 746 €</i>

Transport

- Un budget 2026 transports (urbain, interurbain, occasionnel et scolaires) : 10,8 M€ contre 17,9 M€ en 2025.

Dépenses de fonctionnement : frais généraux (dont le transport scolaire) à hauteur de 4,4 M€, de personnel (635 K€), la délégation de service public (3,9 M€).

Les recettes proviennent essentiellement du Versement Mobilité (6,3 M€) au taux de 0,70% (taux inchangé en 2025), les subventions du Conseil Régional et de l'Etat (2,7 M€) et du budget général (230 K€) et de la redevance versée par le délégataire (233 K€).

En investissement, sont inscrits 1 M€ pour le plan de renouvellement du matériel prévu dans la DSP, l'achat d'une application transport et de caméras pour sécuriser les bus. Les autres dépenses d'investissement concernent le remboursement des emprunts pour 165 000,00 € et les opérations d'ordre pour 32 142,00 €.

La dette en capital s'élève à 369 000 €. Un emprunt d'équilibre est inscrit pour 686 K€, mais ne sera pas réalisé

	CA 2024	CA 2025 prov	BP 2025 + DM	BP 2026
Dépenses de fonctionnement	8 670 167 €	9 216 565 €	13 231 627 €	9 614 011 €
<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>9 415 265 €</i>	<i>9 390 115 €</i>	<i>13 231 627 €</i>	<i>9 614 011 €</i>
Dépenses d'investissement	1 056 169 €	475 432 €	4 758 140 €	1 244 308 €
<i>Recettes d'investissement</i>	<i>1 454 966 €</i>	<i>535 425 €</i>	<i>4 758 140 €</i>	<i>1 244 308 €</i>

Déchets Ménagers et assimilés

- **Un budget 2026 : 19,9 M€ contre 23,7 M€ en 2025**

Dépenses de fonctionnement : frais généraux à hauteur de 10,3 M€ (dont 8,4 M€ au SMLA pour financer le tri et le traitement), de personnel (5,12 M€), contributions au SMLA et autres organismes collecteurs (774 K€)

Les recettes proviennent essentiellement de la TEOMi (13,26 M€) et la redevance spéciale (900 K€), du soutien CITEO et de la vente de matériaux (2,99 M€).

En investissement, les dépenses portent sur l'acquisition de véhicules pour la collecte (620 K€), la mise en place de la politique déchets au travers de l'APCP (1,5 M€).

L'équilibre est assuré par le remboursement du FCTVA (300 K€), des subventions d'équipement liées au programme incitatif (1,2 M€), et un l'emprunt d'équilibre qui ne sera pas réalisé pour 39 K€

	CA 2024	CA 2025 Prov	BP 2025 + DM	BP 2026
Dépenses de fonctionnement	15 768 517 €	15 704 801 €	17 973 352 €	17 253 600 €
<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>17 475 475 €</i>	<i>17 217 804 €</i>	<i>17 973 352 €</i>	<i>17 253 600 €</i>
Dépenses d'investissement	2 141 193 €	3 900 053 €	5 820 966 €	2 669 000 €
<i>Recettes d'investissement</i>	<i>1 869 798 €</i>	<i>3 090 853 €</i>	<i>5 820 966 €</i>	<i>2 669 000 €</i>

Assainissement

- **Un budget 2026 Assainissement collectif : 11,4 M€ contre 20,3 M€ en 2025.**

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 6,2 M€ : réseaux, étude pour la future station d'épuration, ...

En recettes, le produit de la surtaxe (2,6M€), les primes d'épuration (210 K€), les subventions (1,2 M€) et un virement de la section de fonctionnement à l'investissement (169 K€) financeront l'entretien des réseaux et les opérations d'équipement.

Stock de dette : **7,1 M€** (compris avances convertibles de l'agence de l'eau). Un emprunt d'équilibre est inscrit pour 3,4 M€, mais ne sera pas réalisé en raison de l'excédent qui reste important et qui sera affecté lors du vote du compte administratif

	CA 2024	CA 2025 Prov	BP 2025 + DM	BP 2026
Dépenses de fonctionnement	3 030 495 €	3 030 495 €	6 450 145 €	3 539 645 €
<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>3 743 024 €</i>	<i>3 489 604 €</i>	<i>6 450 145 €</i>	<i>3 539 645 €</i>
Dépenses d'investissement	5 886 852 €	4 647 524 €	13 854 653 €	7 937 531 €
<i>Recettes d'investissement</i>	<i>6 631 350 €</i>	<i>6 308 898 €</i>	<i>13 854 653 €</i>	<i>7 937 531 €</i>

Assainissement non collectif (ANC)

- **L'assainissement non collectif : 248 860€** contre 212 188€ en 2025.

L'essentiel des dépenses porte sur les frais de personnel (201 K€) et les dépenses courantes (12,2 K€). Le budget s'équilibre avec les redevances des contrôles (96 K€), les surtaxes (7 K€) et les pénalités relatives aux mises aux normes non effectuées (130 K€).

Pas de dette, ni de recours à l'emprunt prévu en 2026.

	CA 2024	CA 2025 Prov	BP 2025 + DM	BP 2026
Dépenses de fonctionnement	136 619 €	133 608 €	186 909 €	233 200 €
<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>170 079 €</i>	<i>175 246 €</i>	<i>186 909 €</i>	<i>233 200 €</i>
Dépenses d'investissement	0 €	0 €	25 279 €	15 660 €
<i>Recettes d'investissement</i>	<i>605 €</i>	<i>605 €</i>	<i>25 279 €</i>	<i>15 660 €</i>

Production et distribution d'eau potable

- Le budget production et distribution eau potable regroupe au 1^{er} janvier 2025 les budgets eau et régie eau.
- Le budget 2026 : 9,6 M€, contre 14,1 M€ en 2025.
- Le budget eau potable : 6,15 M€ Le budget Régie Eau : 3,45 M€

Les dépenses de fonctionnement reprennent principalement les charges à caractère général qui s'élèvent à 2,29 M€, les dépenses de personnel facturées par le budget général pour 1,2 M€, un virement à la section d'investissement de 1,7 M€, les opérations d'ordre estimées à 865 191,00 €, €, les charges d'intérêts pour 210 000,00 €.

La section de fonctionnement est équilibrée par les ventes d'eau, les produits des services et la surtaxe (6,2 M€), les opérations d'ordre pour 213 K€, une subvention de l'agence de l'eau de 45 K€ et les autres produits de gestion courante pour 98 K€.

Production et distribution d'eau potable

La section d'investissement :

Pour les communes en DSP, la programmation des travaux d'eau potable 2026 est constituée de travaux sur les réseaux (900 K€) d'inspections sur les forages (120 K€) et de coûts de maîtrise d'œuvre (100 K€).

Pour la Régie, 115 K€ ont été inscrits Des développements pour la télérelève et la télégestion sont également budgétés pour 100 K€ ainsi que 130 K€ pour des frais d'étude pour la réhabilitation des châteaux d'eau.

Le stock de dette s'élève à 10,3 M€ (compris les avances remboursables de l'agence de l'eau). Aucun emprunt n'est prévu en 2026.

	Budget eau et budget régie eau			
	CA 2024	CA 2025 Prov	BP 2025 + DM	BP 2026
Dépenses de fonctionnement	4 555 130 €	4 303 383 €	8 042 966 €	6 603 813 €
<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>6 278 424 €</i>	<i>6 540 915 €</i>	<i>8 042 966 €</i>	<i>6 603 813 €</i>
Dépenses d'investissement	5 873 066 €	2 912 947 €	6 118 230 €	3 006 015 €
<i>Recettes d'investissement</i>	<i>6 400 235 €</i>	<i>2 996 910 €</i>	<i>6 118 230 €</i>	<i>3 006 015 €</i>

Gémapi

- **Un budget GEMAPI 2026 de 8,2 M€**, contre 11,5 M€ en 2025.

En dépenses, le budget couvre l'entretien des bassins et syphons (1 ,38 M€), le personnel (500 K€), les contributions aux organismes partenaires (SMAGEAa, EPTB Lys Yser, wateringues, ...) pour 2,2 M€ .

1,8 M€ ont été inscrits pour financer les études et les travaux sur les systèmes d'endiguement, 495 K€ pour les acquisitions foncières pour lutter contre les inondations et l'achat d'un bateau faucardeur.

1,1 M€ ont été inscrits au chapitre 23 pour financer les travaux du PAPI de la Lys, notamment les retenues collinaires, le marais de Théroouanne, les zones d'expansion de crues.

Les autres dépenses d'investissement concernent le remboursement des emprunts pour 160 K€, une provision de 50 K€ au titre de la participation de la CAPSO au dispositif MIRAPI, les opérations patrimoniales pour 100 K€.

Gémapi

En recettes, la taxe Gemapi ne sera pas augmentée en 2026, 3,5 M€ en 2026, le FCTVA (550 K€), des subventions (1,3 M€),

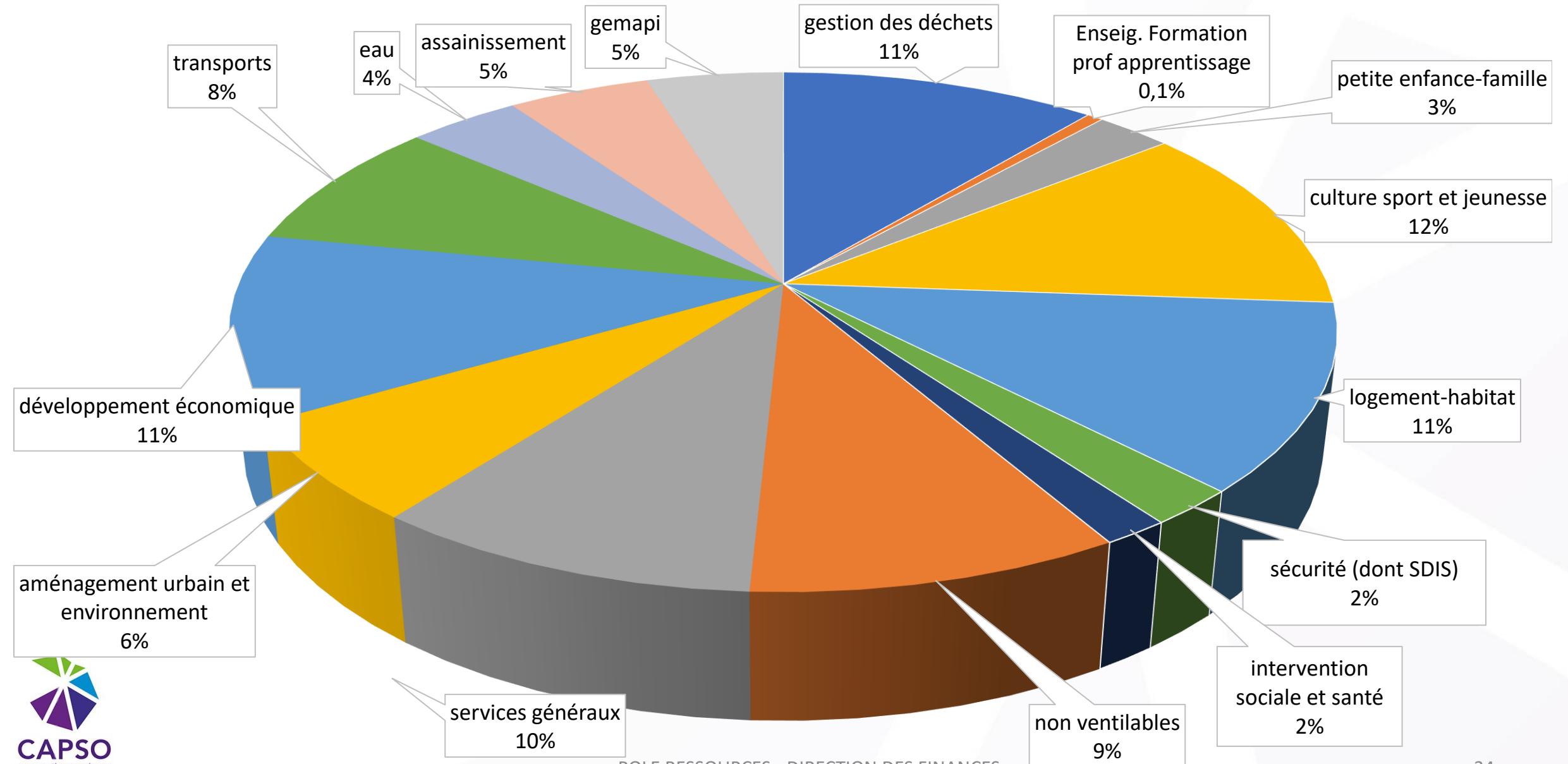
Stock de dette fin 2025 : **1,8 M€**. Un emprunt d'équilibre a été inscrit pour 1,7 M€, mais ne sera pas réalisé

	CA 2024	CA 2025 Prov	BP 2025 + DM	BP 2026
Dépenses de fonctionnement	9 311 249 €	3 705 229 €	5 680 000 €	4 401 733 €
<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>7 725 471 €</i>	<i>7 300 891 €</i>	<i>5 680 000 €</i>	<i>4 401 733 €</i>
Dépenses d'investissement	1 910 683 €	2 213 806 €	5 894 545 €	3 826 280 €
<i>Recettes d'investissement</i>	<i>2 640 906 €</i>	<i>7 84 488 €</i>	<i>5 894 545 €</i>	<i>3 826 280 €</i>

LES BUDGETS PRIMITIFS 2026 CONSOLIDES : 205 M€

BP 2026	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
PRINCIPAL	78 540 896 €	31 632 549 €	110 173 445 €
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	15 134 882 €	19 377 746 €	34 512 628 €
TRANSPORT	9 614 011 €	1 244 308 €	10 858 319 €
DECHETS	17 253 600 €	2 669 000 €	19 922 600 €
ASSAINISSEMENT	3 539 645 €	7 937 531 €	11 477 176 €
ASST Non Collectif	233 200 €	15 660 €	248 860 €
PRODUCTION DISTRIBUTION EAU	6 603 813 €	3 006 015 €	9 609 828 €
GEMAPI	4 401 733 €	3 826 280 €	8 228 013 €
TOTAL	135 321 780 €	69 709 089 €	205 030 869 €

Répartition des dépenses réelles 2026 : 169 M€



Merci de votre attention